

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 1796

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 863 de M. Lachaud

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

Supprimer l'alinéa 3.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à alléger le corps du texte afin de se concentrer sur l'essentiel et sur le périmètre spécifique au MINARM dédié notamment à la surveillance et à la protection des espaces communs et de nos territoires.